

Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

☎ 04-77-63-23-35 / saintmarceldefelines@orange.fr
www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 48 – 1er trimestre 2020

NUMERO 48

MARS 2020

EDITO

Ce lundi 24 février s'est tenu l'ultime conseil municipal du mandat qui s'achève. Pour plusieurs conseillers municipaux, il s'agissait du dernier. Après douze années d'engagement, Chantal Pontdevy-Magaud, Chantal Gondras, Sandrine Lafay, Guy Berchoux, Jean-François Mathelin, Jean-Guy Farge, Benoit Pilon ont décidé de ne pas se présenter pour un troisième mandat. C'est avec beaucoup d'émotion, qu'elles/ils ont pris la parole pour la dernière fois.

En quelques mots, je souhaite vous adresser, au nom du conseil et de l'ensemble des félineois, mes plus sincères remerciements pour votre investissement ; vous exprimer mon admiration pour votre abnégation et l'ampleur du travail accompli qui marqueront la mémoire du village.

Le dimanche 15 mars, les électeurs sont appelé pour le premier tour des élections municipales.

Le Maire, Frédéric LAFOUGERE

Vie communale

TRES HAUT DEBIT

LA FIBRE CHEZ MOI !
VOTRE CONNEXION INTERNET JUSQU'À 1 GIGA*
*Souscrits à l'offre Fibre - Maitrisé du Lyonnais - P&A - Haut-Debit...

- 1 Ma commune est éligible à la fibre publique THD42.
- 2 Je demande l'installation gratuite d'une prise spéciale sur le site Internet thd42.fr
- 3 Ma prise est posée. Je peux alors choisir mon fournisseur d'accès Internet.

04 77 430 855 territoire d'énergie

L'ensemble de la commune est désormais éligible à la fibre optique. Tout d'abord, il faut demander l'installation gratuite d'une prise spéciale sur le site www.thd42.fr pour demander le raccordement à la fibre. Une fois la prise posée, il suffit de souscrire un contrat chez un fournisseur d'accès internet. En aucun cas, l'installation de la prise n'induit une souscription auprès d'un opérateur. Pour toutes informations supplémentaires, appeler le THD42 au 04 77 43 08 55.

ELECTIONS MUNICIPALES

RAPPEL: Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants:

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Il est ainsi possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste et d'ajouter ou retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Sachant qu'il n'est plus possible, comme auparavant, de voter pour une personne qui ne se serait pas déclarée candidate.

En cas d'absences lors de l'un des scrutins, il est possible de voter par procuration en se rendant à la gendarmerie.

POPULATION INSEE

L'INSEE a recensé la population qui compte, au 1er janvier 2020, **826** félineois et félineois.

TRAVAUX D'ENTRETIEN



Lors de l'enlèvement des guirlandes de Noël dans le village, et profitant de la location de la nacelle et d'un temps favorable, des élus et employés communaux ont effectué quelques travaux d'entretien des chenaux des bâtiments communaux (nettoyage et rebouchage de fuites et tuiles changées).

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Pour l'inscription, il doit se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Il permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.

SYNDICAT DES EAUX DU GANTET

Le projet de fusion du syndicat des eaux du Gantet avec celui de la Roannaise de l'eau, de Rhône-Loire-Nord (RLN), de Rhins-Rhodon-Trambouzan et ses affluents (SYRRTA) sera effectif à partir du 1er janvier 2021.

D'ici là, le syndicat fonctionnera comme par le passé avec deux élus délégués (un titulaire et un suppléant) représentant la commune.

URBANISME



Procéder à des travaux ou constructions (même démontables) sans autorisation d'urbanisme sont des infractions qui vous exposent à des risques :

La majeure partie des infractions aux règles d'urbanisme sont des délits qui engagent votre responsabilité pénale ou votre responsabilité civile. Les infractions sont notamment constituées par la réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue.

Vous pouvez donc être poursuivis auprès des juridictions judiciaires que sont le PENAL et le CIVIL.

- Par l'administration
- Par un tiers
- Les recours judiciaires peuvent entraîner des frais ; indemnités ; amendes ; majoration de taxes.....

D'autre part, lors de la cession du bien objet du délit, le certificat de conformité ne pourra pas vous être délivré.



Si vous avez un projet, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST - SPANC

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est a décidé de transférer la compétence Assainissement Non Collectif au SPANC du Sima Coise, basé à St-Galmier à compter du 1^{er} janvier 2020.

A partir de cette date, ce sera donc le SPANC du Sima Coise qui assurera toutes les missions obligatoires sur notre territoire : contrôles de bon fonctionnement, diagnostics pré-vente, contrôles pour conception, contrôles pour réalisation...mais également les conseils et les informations.

Pour tout renseignement, il faut désormais contacter le **SPANC du Sima Coise au 04 77 94 49 61.**

PERSONNEL COMMUNAL



Philippe TRIOMPHE, agent technique en contrat d'apprentissage a réussi son examen CAP agricole jardinier paysagiste. La remise de diplôme a eu lieu le vendredi 6 décembre en présence de son maître de stage Guy BERCHOUX.

Mireille RAVIER, agent polyvalent, a réussi son concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Félicitations à tous les deux !!



TRAVAUX VOIRIE

Les travaux de reprofilage terminés fin 2019 sur les chemins de Biesse, Château Gaillard seront achevés en bi-couche en mai 2020 (selon le planning de l'entreprise Eiffage).

Des devis sont à l'étude pour la campagne 2020.

VOIRIE COMMUNALE

Nous avons le regret de constater que plusieurs chemins se dégradent avec le passage de gros engins.

Il en va du civisme de chacun pour éviter la détérioration de ces chemins et éviter des coûts importants de réfection de voirie communale.

RGPD (Règlement Général de Protection des Données)

Le R.G.P.D. est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Depuis cette date, toutes les entreprises qui gèrent des données à caractère personnel sont soumises à ses obligations. La finalité d'un tel règlement est de protéger les citoyens européens contre les utilisations malveillantes de leurs données à caractère personnel.

Ainsi, toute personne ne souhaitant pas apparaître sur les Brèves félines, ou tout autre support de communication, est invitée à transmettre cette demande par mail à : saintmarceldefelines@orange.fr

PRESENTATION VISITE VIRTUELLE ALLEMAGNE ET HONGRIE



Le 11 février, Sophia et Eszter, accueillies chez nous dans le cadre de leur Service Volontaire Européen, ont proposé une visite virtuelle de leurs pays avec une dégustation de spécialités. Laura, une autre jeune fille bénéficiant du même dispositif, résidant à Saint Etienne est venue spécialement pour la soirée et nous a présenté son pays : l'Espagne.

Une cinquantaine de personnes a répondu présent à leur invitation et a apprécié ce moment de découverte et de partage.

Merci à toutes les trois pour leur présentation !



CRECHE LES PETITS FELINS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST



Le foyer de vie de Roche Félines nous a gracieusement prêté une salle, ce qui a permis aux enfants de la crèche avec le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) de Balbigny d'accueillir le spectacle « Suppose que la mer soit sucrée... »

Un spectacle sonorisé et avec le langage des signes. La semaine précédente, Carine, était venue nous voir à la crèche pour nous apprendre des comptines avec la langue des signes.

Un crocodile s'en allant à la guerre....

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

En fin d'année, suite à notre collecte de jouets au profit d'associations, nous avons été invités à la foire aux jouets à Mably organisée par les Amis des Enfants du Monde. Nous avons passé une belle matinée au cours de laquelle nous avons pu nous rendre compte de l'ensemble du projet, et rencontrer les enfants d'un autre CME avec qui nous avons pu échanger.

En lien avec les Amis des Enfants du Monde, les fonds récoltés ont permis de financer des lampes solaires pour des écoliers burkinabés. La personne en charge de l'établissement scolaire au Burkina Faso nous a adressé une belle lettre de remerciements.

Nous avons d'ores et déjà décidé d'organiser une deuxième édition de cette collecte de jouets courant 2020.

Parallèlement, nous travaillons toujours sur notre jeu de piste permanent et le projet de nommer l'école.





La bibliothèque de St Marcel renoue cette année avec les animations gratuites pour les enfants de 2 à 11 ans. Après une animation de Noël très réussie, c'est pour Pâques que la bibliothèque propose une nouvelle activité : samedi 11 avril de 10h00 à 11h30 atelier peinture avec la réalisation d'un tableau naïf sur le thème de pâques. Merci de penser à vous inscrire. Une autre animation sera proposée aux enfants avant les vacances d'août. Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte le mardi de 17h00 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 11h30.

de 10h00 à 11h30.

Le premier samedi de chaque mois la bibliothèque se délocalise à la MAPA Chantepierre pour le plus grand plaisir de nos aînés et le second samedi est consacré aux enfants avec le raconte tapis. La bibliothèque intervient aussi à la crèche une fois par mois. Elle compte 107 lecteurs actifs adultes et enfants.

Vous pouvez commander ou réserver des ouvrages auprès des bénévoles ou demander le portage de livres à domicile .

BIBLIOTHEQUE SAINT MARCEL DE FÉLINES

Samedi 11 Avril 2020 à 10h00

Animation de Pâques

Réalisation d'un tableau naïf



Animation gratuite sur inscription auprès de

Nathalie : 06 76 02 29 14 ou Fabienne : 06 03 59 28 28

Retrouvez-nous sur [facebook.com/Bibliothèque-Saint-Marcel-de-Félines](https://www.facebook.com/Bibliothèque-Saint-Marcel-de-Félines)

TRAVAUX EX-FOYER LA ROCHE



Les travaux de la future cantine scolaire à l'ancien foyer la Roche ont débuté au mois de novembre. Compte tenu de l'avancement du chantier, il est probable que les travaux se terminent fin du 1er semestre. Parallèlement, les travaux se poursuivent pour accueillir le nouvel espace partagé dédié aux bénévoles de la paroisse, aux associations et à la bibliothèque.



ECOLE - TRAVAUX « MAISON MATHELIN »



Les travaux d'aménagements de la "maison Mathelin" ont débuté mi-février pour créer une nouvelle classe PMR (Personne à Mobilité Réduite) et une nouvelle salle de couchette.



Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:

saintmarceldefelines@orange.fr

par téléphone au 04 77 63 23 35 ou venir en mairie



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook :

Commune de Saint Marcel de Félines.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 8h à 12h

Vie associative

LES PAS PRESSES

VENDREDI 1^{er} MAI 2020 Saint-Marcel-de-Félines 48^e Randonnée pédestre des "PAS PRESSES" 14 boucles de 5 à 39 km

(départs de 7 h 30 à 13 h)

"Des Gorges de la Loire aux Montagnes du Matin"

Toujours : Plat chaud gratuit à l'arrivée

- Petit-déjeuner offert jusqu'à 10 h 30

- Inscriptions de 4 € à 7 € (de 1 à 6 ravitaillements)

- Animations à partir de 12 h

- Moins de 10 ans récompensés

- 30 coupes offertes

- Super tombola gratuite après la remise des coupes

Rens. : tél. 04-77-70-92-57 (B. Bissuel) ou 04-77-23-12-13 (P. Letort)

Site : www.lespaspresses.org



4703 marcheurs présents le 1^{er} mai 2019

**Les écoliers félineois
et leur famille
toujours encouragés
à participer :**

**2 € seront offerts
au « Sou des Ecoles » par
marcheur inscrit sous son nom.**

260 bénévoles nécessaires à l'organisation :

Nous avons besoin de bonnes volontés ! Faites-vous connaître auprès d'un des membres du groupe ou téléphoner au 04/77/70/92/57 ou au 04/77/64/65/46 avant le 10 avril 2020...

ETANG DES CARPILLONS



L'association de l'étang de pêche "les Carpillons" a tenu vendredi 7 février son assemblée générale.

Les membres du bureau ont dressé le bilan de l'année 2019 et ont préparé la saison 2020.

Le résultat du concours photo de la plus belle prise a été donné et c'est le jeune et talentueux Pablo Lacombe qui remporte la canne à pêche.

Comme chaque année lors de l'ouverture (le 4 avril cette année), un lâcher de truites sera organisé.

L'association vous attend nombreux cette année pour profiter de ce havre de paix et compte sur vous pour préserver ce petit coin de paradis en respectant le règlement qui est affiché tout autour du plan d'eau.



CHEVREUILS FELINOIS



La traditionnelle assemblée générale des chevreuils félineois s'est tenue en ce début d'année. Comme à l'habitude, les adhérents et leur famille sont venus en nombre assister à ce temps convivial. Un bilan moral et financier positif a été dressé. Les chevreuils préparent d'ores et déjà le trail 2020 qui aura lieu le dimanche 17 mai. A vos baskets !

Contact : S. VERNE 04 77 63 20 51

VELO CLUB FELINOIS

Le vendredi 13 mars à la salle du temps libre, à partir de 19 h le Vélo Club Felinois présente son maillot et son équipe, suivi du verre de l'amitié.

Tous les sympathisants félineois sont cordialement invités !!

Venez nous soutenir et nous encourager !!!
Contact : Jean-Paul BATHIE 06 70 36 62 03



SOU DES ECOLES



Le **carnaval** a été fêté dans les rues de Saint Marcel le **samedi 22 février**. Les enfants de l'école ont participé à la finalisation de Monsieur Carnaval-Sirène, qui n'avait pas défilé l'an dernier faute de participants. S'en est suivie une belle soirée festive à la Salle du Temps Libre. Feu de joie, bal et poulet basquaise au programme ! (grand merci spécial aux papas cuistot et DJ !).

Merci à toutes et tous pour vos présences et coups de main.

Comme annoncé à l'automne, nous vous proposons au mois d'avril une **vente de pizzas**, à commander via le coupon inséré dans cette édition des Brèves (à remettre avec le règlement correspondant) dans la boîte aux lettres du Sou (rue des Scieurs de

Long, près de l'arrêt des transports scolaires) **avant le vendredi 3 avril**, pour une **réception des pizzas le vendredi 10 avril**.

Notre **vide-grenier** annuel se tiendra **dimanche 19 avril**, aux mêmes lieux et conditions habituelles ! Et la **fête de l'école** est également déjà en préparation... !

Les prochaines réunions auront lieu les **mercredi 11 mars** et **jeudi 9 avril à 20:00**, à la **salle du conseil** (mairie). Parents, vous êtes les bienvenus !

Une adresse e-mail a été (re !-)créée : sou.saintmarceldefelines@zaclys.net. N'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées électroniques si vous souhaitez pouvoir être contacté par nos soins par ce biais.

Au plaisir de vous croiser, vous rencontrer, lors des prochaines réunions, manifestations... ou à l'école !

Le Sou des écoles de Saint Marcel de Félines.

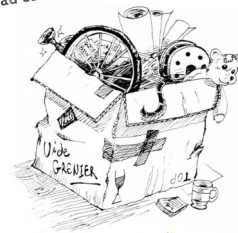


VIDE GRENIER !

+ Marché de producteurs et de créateurs locaux

DIMANCHE 19 AVRIL
de 5h à 15h
à SAINT MARCEL DE FELINES,
au coeur du village

Buvette et
restauration
sur place
dès le matin



Renseignements :
06 12 88 53 09 (par sms)
ou sou.saintmarceldefelines@zaclys.net
Installation des exposants à partir de 5h



LANCEMENT DES CLASSES EN 0

Une quinzaine de personnes était présente le 26 janvier pour la première réunion de préparation des classes. Le bureau suivant a été désigné :

- Présidente : Christelle CHIRAT
- Secrétaire : Nathalie BURNICHON
- Trésorier : Jean-Pierre THOMAS

- Vice président : Philippe IFFLY
- Vice secrétaire : Gaby ROCLE
- Vice trésorier : Gilles LAPOIRE

La date des festivités est programmée au **samedi 3 octobre 2020**.

Le dimanche 15 mars 2020, les classards vous proposeront les traditionnelles gaufres lors des élections municipales. Ils vous attendront avec leur bonne humeur habituelle.

Un concours de pétanque aura également lieu le samedi 16 mai 2020.

Pour toutes les personnes intéressées, merci de contacter Christelle CHIRAT au 06 18 01 07 94 ou Nathalie BURNICHON par mail : nathalie.querat@wanadoo.fr

SCENE POUR TOUS


La troupe de Scène Pour Tous a repris les lectures et sélectionné cette année une pièce à sketches.

Le calendrier des représentations n'est pas encore établi.

Le groupe recherche des acteurs masculins de 7 à 77 ans !!

Les répétitions ont lieu le mardi de 20h00 à 22h00 pour l'instant dans la salle de la bibliothèque.

L'assemblée générale aura lieu dimanche 29 mars à 10h30 à la mairie sous la présidence de Claude Hurstel.

Contact, informations : 06 03 59 28 28 ou sur notre page Facebook 

TELETHON MERCI



Une trentaine de personnes s'est retrouvée salle du temps libre à l'invitation de Téléthous pour donner le bilan de ce 21^e téléthon. Ce fut l'occasion de remercier la municipalité, les donateurs, les bénévoles et les associations félines participantes.

5 366€77 récoltés et remis à l'AFM.

Christian Bas, coordinateur Loire Nord, et Louis Magat, responsable de notre secteur, nous ont fait l'honneur de leur présence.

Christine Job, membre du conseil d'administration national de l'AFM, nous a apporté son témoignage très fort sur la vie quotidienne des familles touchées par la maladie et aussi sur l'avancée de la recherche et des résultats encourageants grâce au téléthon.

« Ne rien lâcher » telle est la devise qui nous pousse à continuer. Notre prochain téléthon aura lieu le vendredi 27 novembre 2020.

COMITE DES FETES

Le samedi 18 janvier 2020, le comité des fêtes a fêté la Saint Marcel tout au long de la journée. Dès 14h, un concours de belote où 40 douillettes se sont affrontées dans une ambiance bon enfant.

C'est déroulé par la suite, le vin d'honneur offert par le comité ainsi que le partage de planche de charcuterie pour lequel les membres du bureau ont été désappointés au vu du nombre de félinois présents. La soirée s'est terminée par un bal où de nombreux jeunes et moins jeunes de Saint Marcel de Félines et des environs se sont amusés au rythme de la musique de STS Sonorisation.



Le samedi 1er février 2020 s'est déroulée l'assemblée générale du comité des fêtes de Saint Marcel de Félines. Le bureau s'est étoffé d'un nouveau membre, toutefois nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Durant cette réunion le bilan des manifestations de l'année 2019 a eu lieu. L'année 2020 devrait être tout aussi positive. Les membres du bureau du comité ainsi que les membres actifs présents ont d'ores et déjà fixé les prochaines dates.



A l'occasion de la semaine du court métrage le comité des fêtes organise une projection gratuite et pour tout âge le dimanche 29 mars à partir de 14h30 au Foyer la Roche.

SAINT MARCEL DE FELINES
LE COMITE FÊTE
LE COURT MÉTRAGE
29 MARS 2020

ENTREE GRATUITE

POPCORN

CINEMA

SALLE DU FOYER LA ROCHE
OUVERTURE DES PORTES 14H30
1ERE PROJECTION 15H

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

PROJECTION DE FILMS TOUT PUBLIC

ne pas jeter sur la voie publique

La fête du village aura lieu quant à elle le samedi 12 septembre, les festivités commenceront la veille par la traditionnelle tournée de brioches, la journée du samedi débutera en début d'après-midi par un concours de pétanque. Suivra la soirée qui débutera autour d'un repas avant de se poursuivre en musique par un bal pour se terminer au petit matin.

Le bureau du comité des fêtes remercie grandement tous les bénévoles sans qui rien ne pourrait avoir lieu.

MANIFESTATIONS

MARS:

- Samedi 7 mars : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 7 mars : Loire Propre 8h
- Mardi 10 mars : Reprise du marché en douceur (fromages Les Pins qui dansent et pains A Parts Egales), 16h30 à 19h, Place de la Bascule
- Vendredi 13 mars : Présentation de l'équipe et du maillot Vélo Club Félinois, 19h, MTL*
- Samedi 14 mars : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 15 mars : 1er tour des élections municipales
- Dimanche 15 mars : Vente de gaufres des Classes en 0
- Mercredi 18 mars : Concours de belote, 14h, Club Détente et Loisirs , MTL*
- Jeudi 19 mars : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, 17h
- Dimanche 22 mars : 2ème tour des élections municipales
- Dimanche 29 mars : Assemblée générale Scène Pour Tous, 10h30, Mairie
- Dimanche 29 mars : Fête du court métrage, Comité des Fêtes, Foyer Roche Félines
- Mardi 31 mars : Marché spécial St Patrick, 16h30 à 19h, Place de la Bascule



MARCHE DE ST MARCEL DE FELINES
TOUS LES MARDIS DE 16H 19H
SUR LA PLACE DU VILLAGE

Vos producteurs habituels



Vous proposent de venir
le 31 mars 2020
au village pour la St Patrick.

A cette occasion, la bière
« la part des autres »
sera présente.

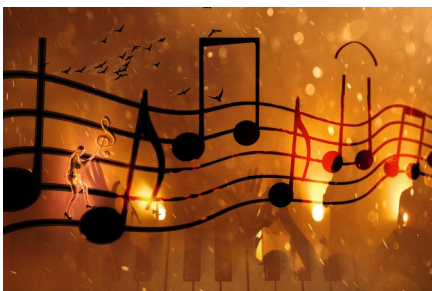
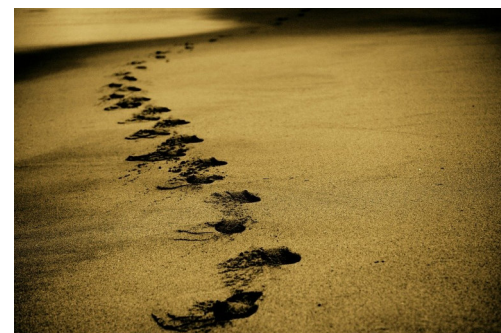


AVRIL:

- Samedi 4 avril : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 4 avril : Ouverture de la pêche
- Vendredi 10 avril : Chemin de Croix à la Grotte de Félines, 15h
- Vendredi 10 avril : 1ère réunion préparation 1er mai, 19h30 MTL*
- Samedi 11 avril : Animation de Pâques à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 12 avril : Chasse aux œufs, Château
- Vendredi 17 avril : 2ème réunion préparation 1er mai, 19h30 MTL*
- Dimanche 19 avril : Vide grenier du Sou des écoles, Morillon

MAI:

- Vendredi 1er mai : Marche des « Pas Pressés », MTL*
- Samedi 2 mai : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Vendredi 8 mai : Commémoration fin de la Guerre 1939-1945, 11h
- Samedi 9 mai : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Vendredi 15 mai : Don du sang à St Just la Pendue, 16h à 19h
- Samedi 16 mai : Concours de pétanque, Les Classes en 0
- Dimanche 17 mai : Trail des Chevreuils Félinois, MTL*
- Vendredi 22 mai : Réunion compte rendu « Pas Pressés », 19h30, MTL*
- Vendredi 29 mai : Cinéma, 20h30, Château, Les Amis du Château de St Marcel



JUIN:

- Samedi 6 juin : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 13 juin : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 14 juin : Kermesse MAPA Chantepierre
- Samedi 20 juin : Fête de l'école, MTL*
- Samedi 20 juin : Fête de la musique, Restaurant Chez Céline
- Dimanche 21 juin : Grand prix de St Marcel, Vélo Club Félinois

JUILLET:

- Samedi 4 juillet : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Vendredi 10 juillet : Marche de nuit, Pas Pressés
- Samedi 11 juillet : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Mercredi 15 juillet : Repas fin de saison, Club Détente et Loisirs, 12h, MTL*
- Vendredi 31 juillet : Cinéma, 20h30, Les Amis du Château de St Marcel

